الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

PROCES VERBAL

N° 01 du 27 Juillet 2017

L'an Deux Mille Dix Sept et le Vingt Sept du mois de Juillet, s'est tenue la réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés sous la présidence de M. EL BESSEGHI Mourad et de Mme. YOUYOU Ghania Nabila, représentante de M. le Ministre des Finances.

Ordre du jour :

1. Installation des Nouveaux Membres du conseil ;
2. Plan d'action 2017/2018 ;
3. Divers.

Etaient présents :

Mr. EL BESSEGHI Mourad	Président
Mr. DEGLA Lazhar	Secrétaire Général
Mr. DJELID Tahar	Trésorier
Mr. HAMIDI Azzeddine	Membre
Mr. BELILET Abdelhafid	Membre
Mr. FOUFA Hamid	Membre
Mr. ATIK Laala	Membre
Mr. AICHAOUI Ali	Membre
Mr NAGA Sassi	Membre
Mme. YOUYOU Ghania Nabila	Représentante de Monsieur le Ministre des Finances

Le Président du Conseil déclare l'ouverture de la séance à 10.00H, il souhaita tous d'abord la bienvenue à Madame YOUYOU Ghania Nabila, représentante de Monsieur le Ministre chargé des Finances, ainsi qu'aux Membres du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agrées tout en leurs présentant les félicitations pour leur élection.

L'Ordre du Jour étant approuvé, un débat a été engagé pour chacun des points le composant et les résolutions suivantes ont été prises :

Premier point : l'Installation des Nouveau Membres de l'Organisation

Après présentation des membres présents il a été procédé à l'installation du nouveau Conseil en présence de Mme YOUYOU Ghania Nabila.

La parole fut donnée à chacun des membres qui ont exprimé leurs attentes et objectifs au sein du Conseil.

Deuxième point : Plan d'action 2017/2018

Le débat a été engagé sur les points suivants :

- Préparation de l'Assemblé Générale Ordinaire.
- Préparation du 3éme colloque des comptables agréés.
- Formation des Professionnels.
- Lutte contre l'Informel.

Résolution n°1

Il a été décidé que chaque membre sera chargé de :

- **Mr. DEGLA Lazhar** : Gestion du fond de soutien ;
- **DJELID Tahar** : Recouvrement des Créances et des Cotisations des Professionnels ;
- **Mr. FOUFA Hamid** : Formation continue;
- **Mr HAMIDI Azzedine** : Suivi des aménagements du siège actuel et du siège B.E.K ;
- **Mr. BELILET Abdelhafid** : Elaboration et finalisation du plan d'action 2017/2018 du conseil ;
- **NAGA Sassi** : Gestion du site web de l'Organisation ;
- **AICHAOUI ALI** : Elaboration du cachet humide type ;
- **ATIK LAALA** : Préparation de la revue technique de l'Organisation.

Divers : Les points suivants ont été débattus

- Liste des délégués de wilayas ;
- Logiciel de gestion des professionnels ;
- Représentation dans les organisations régionales et internationales.

Résolution n°3 :

- Revoir la liste des délégués de wilayas et relancer les actions de lutte contre l'informel ;
- Voir la possibilité d'acquérir un logiciel pour facilité la gestion des professionnels et le suivi des cotisations ;
- Prendre contact avec les organisations professionnelles étrangères pour tisser des relations professionnelles.

Le Conseil fixe la prochaine réunion au 09/10/2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée à14h 00.

Le Président

Président du Conseil National
EL BESSEGHI Mourad

République Algérienne Démocratique et Populaire
Conseil National de l'Organisation des Comptables Agréés
ALGER

Représentante de Monsieur
le Ministre des Finances

Directeur d'études